

Recherche des contacts en cas de contamination au coronavirus

Une contamination au coronavirus parmi vos travailleurs ?
Voici ce que vous devez savoir sur la recherche des contacts



POURQUOI EFFECTUER LA RECHERCHE DES CONTACTS ?

La recherche des contacts est **essentielle** pour enrayer la propagation du coronavirus (SARS-CoV-2). Elle nous permet de déterminer quels collègues pourraient avoir été contaminés par un contact (étroit) avec une personne infectée. Ces travailleurs savent ainsi s'ils doivent se faire tester et éventuellement prendre d'autres mesures.

COMMENT SE DÉROULE LA RECHERCHE DES CONTACTS ?

Les autorités ont mis en place des **centres d'appel** locaux qui s'occupent de la recherche des contacts. Chaque centre d'appel retrace les contacts des **personnes infectées**, qu'ils soient personnels ou professionnels. Cette procédure est toujours anonyme.

Si une personne infectée est entrée en contact avec une « **collectivité** », un lieu où de nombreuses personnes se rencontrent tel qu'une entreprise ou une organisation, le centre d'appel informe le département Surveillance médicale du service **externe compétent**, en l'occurrence le Groupe IDEWE.

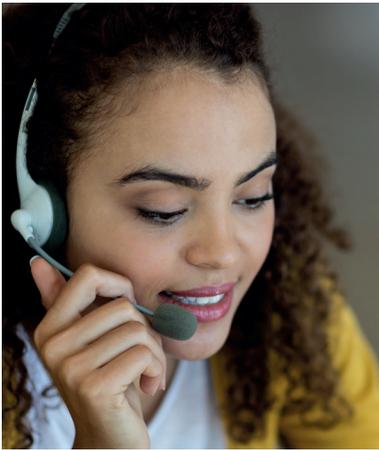
Saviez-vous que les **personnes infectées** peuvent désormais transmettre elles-mêmes leurs contacts à risque via masante.belgique.be ? De cette manière, les contacts reçoivent plus rapidement les instructions correctes en matière de quarantaine et de test par e-mail ou par SMS.

Vous pouvez également signaler vous-même un cas positif dans votre organisation. Pour ce faire, utilisez le [formulaire de notification pour la recherche des contacts](#) mis à disposition par IDEWE.



QU'EST-CE QU'UNE PERSONNE DE CONTACT ?

Il s'agit de toute personne qui est entrée en contact avec quelqu'un ayant été testé positif au COVID-19, à partir de deux jours avant l'apparition des symptômes chez le patient ou le résultat positif et jusqu'à la fin de la période de contamination.



En tant que personne infectée, vous pouvez désormais signaler vous-même vos contacts à haut risque via masante.belgique.be. De cette manière, ils seront informés plus rapidement de leur contact à risque et recevront les instructions appropriées pour empêcher la propagation du virus.

COMMENT LE GROUPE IDEWE VOUS AIDE-T-IL ?

Un collaborateur s'occupant du suivi de contact du Groupe IDEWE :



prend **contact** avec la **personne infectée** ;



analyse le risque pour les collègues au sein de l'organisation ;



informe les contacts lorsqu'ils ont couru un risque et les **conseille** sur les mesures à prendre.

QU'EST-CE QU'UN CONTACT À HAUT RISQUE ?

Si vos travailleurs ont été en contact étroit avec la personne infectée pendant **plus de quinze minutes** sans qu'une des deux personnes ne porte correctement un masque, la probabilité est grande qu'ils aient eux aussi été infectés par le coronavirus.

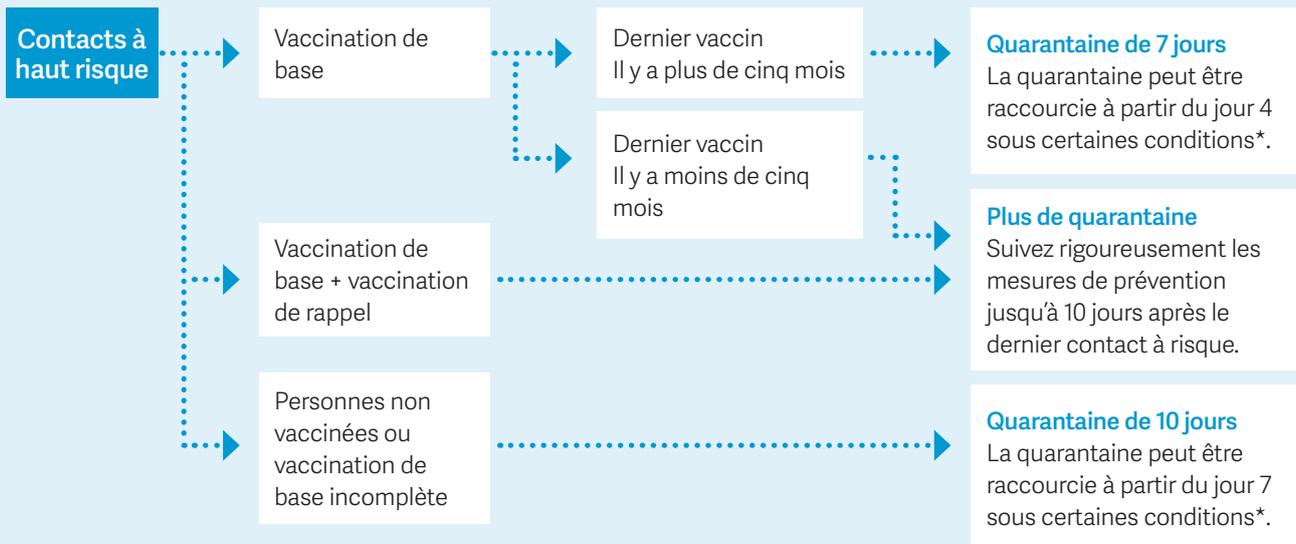
QU'EST-CE QU'UN CONTACT « ÉTROIT » ?

Un contact personnel à moins d'un mètre et demi de distance. Par exemple :

- une conversation en face à face de plus de quinze minutes, sans qu'une des deux personnes ne porte un masque ;
- un voyageur à deux sièges de distance de la personne infectée dans les transports en commun ;
- les contacts physiques tels que les accolades ou d'autres gestes.



MESURES POUR LES CONTACTS À HAUT RISQUE



* Les conditions strictes permettant de raccourcir la quarantaine sont les suivantes :

- Pour la durée restante de la quarantaine, effectuez un autotest quotidien dont le résultat est négatif.
- Portez un masque en permanence dans les espaces intérieurs. Le masque doit couvrir le nez et la bouche et doit être bien ajusté au visage.
- Limitez vos contacts au strict minimum. Si possible, travaillez de chez vous.
- Gardez toujours une distance avec les autres et surtout avec les personnes vulnérables.

Si vous vous sentez malade, vous pouvez évaluer à l'aide d'un outil d'auto-évaluation s'il est utile de faire un test COVID-19 et de demander vous-même un code à cet effet.

UN COLLABORATEUR INFECTÉ DANS VOTRE ORGANISATION ?

- Informez IDEWE au moyen du [formulaire de notification](#) pour le contact tracing.

DES QUESTIONS SUR LA RECHERCHE DES CONTACTS ?

- N'hésitez pas à contacter votre bureau régional.
- Posez votre question à l'adresse corona@idewe.be.



QU'EST-CE QU'UN CONTACT À BAS RISQUE ?

Les contacts à **bas risque** sont :

- une personne qui a été en contact avec la personne infectée pendant plus de 15 minutes à une distance de moins de 1,5 m avec port correct d'un masque par les deux personnes ;
- une personne qui a été en contact étroit (moins de 1,5 m) avec la personne infectée pendant une courte période (moins de 15 minutes) ;
- une personne qui s'est trouvée dans la même pièce ou le même environnement fermé pendant plus de 15 minutes en respectant toujours une distance de 1,5 m.

Exemple : des collègues qui travaillent dans la même pièce, à l'exception des voisins proches.

Les contacts à bas risque n'ont pas besoin d'être testés et peuvent continuer à travailler. Ils doivent cependant :

- limiter leurs **contacts sociaux** au strict **minimum** ;
- garder une **distance** d'au moins **un mètre et demi** avec les autres ;
- toujours porter un **masque** à l'extérieur de leur domicile.

PORT CORRECT DU MASQUE

- Le nez et la bouche sont couverts.
- Le masque est bien ajusté.
- Ne pas toucher le masque. Se laver ou se désinfecter les mains avant et après l'avoir enlevé, et après chaque contact.